



Communiqué de presse
Paris, le 3 octobre 2023

AGIRC-ARRCO : VERS LA FIN DU MALUS ?

L'AGIRC-ARRCO, la caisse de retraite complémentaire des salariés du privé, se réunit cette semaine pour statuer sur la suppression du malus de 10%.

Sapiendo, fintech et Rhtech spécialisée dans le calcul et le conseil retraite, est à votre disposition pour en décrypter les implications sur la retraite des Français et vous fournir son éclairage expert sur les questions suivantes :

- **Modalités de la suppression du malus** : Quelles conséquences aurait la fin du malus de 10% sur les prestations des retraités et sur le système de retraite en général ?
- **Modalités du cumul emploi-retraite** : Quelles sont les nouvelles modalités du cumul-emploi retraite et quelles en sont les implications sur l'emploi des seniors ?
- **Fixation de la nouvelle valeur du point** : Quelle sera la valeur du point en 2024, comment est-elle déterminée et quelles répercussions pourrait-elle avoir sur les pensions des retraités ?

Un malus remis en question par la réforme des retraites

Ce mercredi 4 octobre, patronat et syndicats se retrouveront au sein d'une ultime réunion pour établir les nouvelles règles de pilotage de l'AGIRC-ARRCO sur les quatre années à venir. Avec un excédent de 5 milliards d'euros en 2022, auquel s'ajoute le recul de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans, le dispositif du malus pourrait bien être abrogé.

En effet, les partenaires sociaux semblent d'accord sur sa suppression. En revanche, on attend de connaître les modalités de celle-ci : suppression immédiate pour tous, ou suppression progressive ?

D'autres décisions devront être actées par l'AGIRC-ARRCO

La réforme des retraites a fait évoluer le dispositif de cumul emploi-retraite en le rendant productif de nouveaux droits sous certaines conditions. Mais cela ne concerne que la retraite de base. Ainsi, l'AGIRC-ARRCO devra également se prononcer sur ce point : vont-ils suivre le principe instauré pour la retraite complémentaire ?

Enfin, comme chaque année, les partenaires sociaux devront définir l'évolution de la valeur du point.

Contacts presse : Agence FORCE MEDIA

Patricia Ouaki : +33 (0) 6 07 59 60 32 - patricia.ouaki@forcemedia.fr
Sophie Gauthier : +33 (0) 6 76 04 14 02 - sophie.gauthier@forcemedia.fr

A propos de Sapiendo :

SAPIENDO-RETRAITE, plateforme innovante de conseil, d'analyse et de prestations retraite sur-mesure, propose une réelle rupture technologique dans l'accompagnement retraite, de la vérification de la carrière à l'optimisation des droits à la retraite. Son ambition est de permettre, en quelques clics, à tous les Français de toucher le maximum de retraite auquel ils ont droit. La FinTech SAPIENDO peut se prévaloir aujourd'hui d'être l'offre la plus complète et la plus fiable du marché en termes d'accompagnement retraite. La solution Sapiendo-Retraite a reçu le label Finance innovation 2016 et a été primée par les professionnels du patrimoine "Service le plus innovant" à Patrimonia.

Retrouvez toutes les informations sur son site (www.sapiendo-retraite.fr) et sur son compte Twitter (@Sapiendo_retr)